



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 25 avril 2019

## COMMUNIQUÉ - PRESSE

### **Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation dimanche 28 avril 2019**

Une cérémonie commémorant la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation se tiendra le **dimanche 28 avril 2019 à 11h00** devant le monument de la résistance – place Martial Brigouleix et **se poursuivra à 11h35** au Haut Lieu de Cueille à Tulle. Elle sera présidée par Frédéric Veau, préfet de la Corrèze.

Le public est invité à s'associer à ce moment de recueillement dont le détail figure en annexe du présent communiqué.

#### **Contact presse**

Amandine BARRAT

☎ 05.55.20.55.04 – fax : 05.55.20.73.43

[amandine.barrat@correze.gouv.fr](mailto:amandine.barrat@correze.gouv.fr)

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter

# Annexe

## Programme à Tulle

### **11 h 00 – Cérémonie devant le monument de la résistance – place Martial Brigouleix**

- Sonnerie « garde à vous »
  - Allumage de la flamme de l'espoir au titre du Souvenir Français, comité de Tulle, par M. Gérard Bergé, président du Souvenir français – comité de Tulle et M. Patrick Ferté, président de l'Association des retraités militaires et des veuves militaires de carrière de la Corrèze, secrétaire du Souvenir français – comité de Tulle
  - Dépôt de trois gerbes par :
    - . M. Frédéric Veau, préfet de la Corrèze
    - . M. Bernard Combes, maire de Tulle, ou son représentant
    - . M. Jean-Pierre Valéry, délégué général honoraire du Souvenir français, président du mémorial corrézien de la résistance, de la déportation et des martyrs de la Corrèze, conjointement avec M. Laurent Lavigne, petit-fils de M. Sylvain Combes, déporté à Dora-Buchenwald au titre des associations des déportés résistants
- Sonnerie « aux morts » interprétée par l'orchestre d'Harmonie de Tulle
- Minute de silence
- Refrain de « La Marseillaise » interprétée par l'orchestre d'Harmonie de Tulle

### **11 h 35 – Cérémonie au Haut Lieu de Cueilie**

- Sonnerie « garde à vous » à l'arrivée des autorités
- Allumage de la flamme de l'espoir au titre du Souvenir français, comité de Tulle, par M. Gérard Bergé, président du Souvenir français – comité de Tulle et M. Patrick Ferté, président de l'Association des retraités militaires et des veuves militaires de carrière de la Corrèze, secrétaire du Souvenir français – comité de Tulle
- Lecture d'un extrait du discours de Simone Veil, lors de sa prise de parole devant les députés du Bundestag, à Berlin, le 27 janvier 2004, jour anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, par M. Xavier KOMPA, directeur du service départemental de l'Office national des anciens combattants

.../...



- Lecture du message du comité des fédérations d'anciens déportés par M. Michel Defaye, président de l'union départementale de l'union française des associations de combattants et victimes de guerre
- « Chant des Marais » interprété par l'orchestre d'Harmonie de Tulle
- Dépôt de gerbes par :
  - . M. Frédéric Veau, préfet de la Corrèze
  - . M. Christophe Jerretie, député de la Corrèze
  - . M. Bernard Combes, maire de Tulle, ou son représentant
  - . M. Jean-Jacques Lauga, conseiller départemental du canton de Seilhac-Monédières, représentant M. Pascal Coste, président du conseil départemental
  - . M. Michel Defaye, président de l'union départementale de l'union française des associations de combattants et victimes de guerre
  - . M. Jean-Pierre Valéry, délégué général honoraire du Souvenir français, président du mémorial corrézien de la résistance, de la déportation et des martyrs de la Corrèze, conjointement avec son vice-président M. Pierre Pranchere
  - . M. Michel Drelon, président du comité des martyrs conjointement avec Mme Marie-Christine Cueille, membre du conseil d'administration du comité des martyrs, accompagnés de Mme Janine Picard, au titre des associations de déportés
- Sonnerie « aux morts » interprétée par l'orchestre d'Harmonie de Tulle
- Minute de silence
- Refrain de La Marseillaise interprété par l'orchestre d'Harmonie de Tulle
- Fin de la cérémonie

.../...

